

INTITULE DE FORMATION	DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT – MENTION TENNIS MONITEUR DE TENNIS
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrer des publics spécifiques dans tout type de pratique. • Encadrer des activités de perfectionnement (enseignement et entraînement) et de formation. • Participer à la conception du projet et à la direction de la structure.
FICHE METIERS	Code RNCP : 4863 – http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4863 <u>Métiers visés</u> : Enseignant professionnel de tennis, Spécialiste auprès de personnes handicapées, Spécialiste auprès des écoles, Entraîneur des joueurs d'équipes du club et des jeunes compétiteurs de niveau départemental, Responsable coordonnateur d'une activité, d'un territoire, d'une équipe pédagogique.
PUBLIC PREREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Etre âgé de 18 ans le jour des tests de sélection. • Avoir le Premiers Secours Civiques niveau 1. • Etre ou avoir été classé 15/2 au minimum. • Avoir le diplôme du CQP-ET ou CQP-AMT ou une expérience de 90H d'enseignement de tennis. • Présenter un certificat médical de non-contre-indication de la pratique et de l'enseignement du tennis daté de moins de trois mois. • Joindre une copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les candidats de moins de 25 ans.
ENCADREMENT	Service Formation de la Ligue de Normandie de Tennis Formateurs titulaires du diplôme du BEES 2 ^{ème} degré Tennis ou DESJEPS mention Tennis
LIEU	Centre de Formation de la Ligue de Normandie de Tennis Boulevard Charles V – 14600 HONFLEUR
MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES	Deux salles de réunion équipées multimédias (TV, vidéoprojecteur, connexion internet...) Six courts couverts et dix courts extérieurs de tennis, Une salle médicale, une salle de musculation, Bureaux administratifs de la Ligue, secrétariat, photocopieurs.
SUIVI DU PROGRAMME	Feuilles d'émargement par ½ journée de formation signées par les stagiaires et les formateurs. <i>Les horaires sont de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H et sous réserve de modification pour s'adapter occasionnellement aux contraintes des publics présents pour l'encadrement des séances pédagogiques.</i>
APPRECIATION DES RESULTATS	L'autorité responsable de la certification : ministère des Sports représenté par la DRJSCS NORMANDIE <ul style="list-style-type: none"> • Epreuve certificative N°1 : UC1 : Concevoir un projet d'actions et UC2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'actions • Epreuves certificatives N°2 et N°3 : UC3 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis et UC4 : Encadrer le tennis en sécurité
DATES	Du 1^{er} septembre 2021 au 30 juin 2023
DUREE	805 Heures (115 jours) de formation. 500 Heures minimum en entreprise pendant la période de formation.
TARIF	10.100€ TTC
CONTACT	02.31.14.48.90 ou jessica.rebut@fft.fr
FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ▪ CUI – Financement Pôle Emploi ▪ Financement personnel
DOSSIER INSCRIPTION	A télécharger sur le lien Ligue Normandie Tennis/Centre Formation/Présentation
HANDICAP MOBILITE INTERNATIONALE	Si vous êtes en situation de handicap : une mesure de compensation est possible, contactez votre référente Handicap / Madame Caroline de Conihout / lift@fft.fr Mobilité Internationale : votre référent Mobilité / Monsieur Gautier Rigaut / 01 47 43 29 69 / grigaut@fft.fr

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

<p><u>TENNIS ET ENVIRONNEMENT PROCHE DU CLUB</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les catégories Socio-Professionnelles des pratiquants. • Les relations avec la commune (convention d'objectif). • La concurrence des différentes pratiques sportives. • L'environnement socio-économique du club. • Les activités et politiques fédérales (comité, ligue, FFT). • Les aides publiques pour le sport (CNDS) • Le sponsoring. 	<p><u>FONCTIONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DU CLUB</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un modèle de club structuré • La politique du club, les attentes des dirigeants. • Les attentes des différents publics. • Les services proposés aux adhérents. • Logistique et maintenance des moyens matériels. • Les outils fédéraux (ADOC, Gestion Sportive, Espace du Licencié, Club Fédéral des enseignants).
<p><u>DEMARCHE DE PROJET EDUCATIF OU SPORTIF</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse – Diagnostic. • Plan d'actions et de communication. • Pilotage d'une équipe de projet. • Veille (indicateurs) et évaluation. 	<p><u>CADRE JURIDIQUE ET SECURITAIRE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des pratiquants et des tiers. • Réglementation de l'encadrement des activités. • L'employabilité et Les différents contrats de travail.
<p><u>DEMARCHE D'ENSEIGNEMENT DU TENNIS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La fiche de poste d'un enseignant professionnel. • Evaluation des attentes et besoins des pratiquants. • La planification de la pratique, du volume et de la qualité du jeu. • La galaxie tennis, le programme ados et adultes... • La vie de club, les animations et les compétitions. • L'appréciation des progrès 	<p><u>CONDUITE DES SEANCES D'ENSEIGNEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Découverte, Initiation et perfectionnement du tennis. • Les capacités relationnelles • Les outils pédagogiques. • Les adaptations pédagogiques
<p><u>ENTRAINEMENT DES COMPETITEURS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux critères de détection. • Les points de passage de l'excellence. • Programmation par blocs sur une saison sportive. • Entraînement des joueurs d'équipes du club et des jeunes de niveau départemental. 	<p><u>FORMATION DE CADRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition et évaluation d'une compétence. • Mise en place d'un scénario pédagogique de formation auprès d'un IF ou AMT ou ET. • Evaluation de l'action d'encadrement et de formation
<p><u>Enseignement général</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des logiciels Word, Excel, PPT et des outils internet de partage. • Analyse et synthèse de documents. • Prise de parole en public. 	

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques, retours d'expériences, interrogations individuelles et collaboratives, démonstrations.
- Mise en situation réelle de pratique : conduite de séances pédagogiques en présence de publics jeunes et adultes.
- Production de support (rapport de stage).
- Observation et analyse vidéo.